Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212901326-20260407-202605016016-DE

ANNEE	SEANCE	N° DELIBERATION	N° FEUILLET
2026	**03**	**016**	**016**

MAIRIE DE LOCQUENOLE **29670** Téléphone 02 98 72 21 15 E-mail : mairie@locquenole.fr Département du Finistère Arrondissement de Morlaix	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Le sept avril deux mille vingt six, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, le premier avril deux mille vingt six, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal LECOMTE, Maire de la commune de Locquénolé (Finistère)
Nbre de Conseillers en ex : 14 Nbre de Présents : 13 Nbre de votants : 14	Etaient présents : MM Pascal LECOMTE Julien GODEC-DEFRANCE, Gaëlle LE PAGE, Yann GOASGUEN, Joëlle HACHEM, Cathy AUTRET GUILLERM, Laurence GRAFF, Florence DIROU, David NEZRI, Philipp OERDING, Aurélie LECOMTE, Loïc BOZEC, Barbara GUYADER Absent excusé : Marcel L'HOSTIS qui donne procuration à Pascal LECOMTE A été élu secrétaire de séance : Julien GODEC-DEFRANCE

➢ DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Suite au projet de sécurité routière, il y a encore des zones où les véhicules roulent trop vite, pour cela la commune va faire de nouveaux aménagements Rue du Butou (rétrécissement de voie), et Allée du Grand Large et va investir dans deux nouveaux radars pédagogiques.

Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention pour les travaux et l'acquisition de 2 radars pédagogiques version solaire dont le coût s'élève à 30 000 € TTC.

Cette acquisition va permettre de sécuriser des zones à risque sur la commune. En effet, ce dispositif permet d'inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement, un bon moyen de prévention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Mr le Maire à monter le dossier de demande de subvention auprès du Conseil départemental au titre de la dotation « amendes de police ».

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents (14 voix pour)

Secrétaire de séance
Julien GODEC-DEFRANCE

Pour extrait conforme au registre
Fait à Locquénolé, le 7 avril 2026

Le Maire,

Pascal Lecomte

MAIRIE DE LOCQUENOLE
29 (Finistère)